

MÉMO MALIN

Panne d'ascenseurs, Paris Habitat vous accompagne



En cas de panne ou de travaux d'ascenseur, Paris Habitat vous accompagne pendant l'arrêt de l'appareil. Découvrez les services proposés.



Ce que je dois savoir

FOND D'ACCOMPAGNEMENT DES LOCATAIRES

- En cas d'arrêt de plus de 48h, vous pouvez bénéficier d'un service de portage de courses gratuit.
- Tous les locataires peuvent en bénéficier. Les personnes en situation de fragilité sont prioritaires : personnes en situation de handicap, âgées, malades, femmes enceintes ou accompagnées d'enfant en bas âge.
- Des plages horaires sont définies avec votre gardien afin d'assurer la présence d'une à deux personnes dans votre hall d'immeuble pour vous aider à porter les courses, les poussettes...





PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

- En cas d'urgence, une équipe est disponible sous deux heures pour porter les personnes les plus fragiles ou les personnes à mobilité réduite jusqu'à leur domicile.



Ce que je dois faire

- Pour bénéficier du service, contactez le :

0 805 66 66 00
JOIGNABLE 24 H/24

- En cas de travaux sur les ascenseurs, un affichage dans les halls vous renseignera sur les horaires de présence des porteurs.
- Votre gardien(ne) se tient également à votre disposition aux heures d'ouverture de la loge pour vous informer et vous aider si besoin.
- Les porteurs sont identifiables par un brassard ou un badge sur lequel figure le logo de l'association missionnée et de Paris Habitat.

Vos mémos malins

Paris Habitat met à votre disposition dans les loges et les agences une collection de Mémos malins pour répondre à toutes vos questions pratiques sur votre logement ou sur la vie du bail.



À qui dois-je m'adresser ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre gardien ou votre agence.

Paris Habitat
21 bis, rue Claude-Bernard
75005 Paris
01 71 37 00 00
www.parishabitat.fr

